

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 28 JANVIER 2025

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le vingt-huit janvier deux mille vingt-cinq, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (63) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Bruno BODIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bélangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Sophie BESNARD, Jean-Pierre BODIN, André BOISSONNOT, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Yannick CHARRIER, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEIS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Corinne TAILLEFAIT, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU, Patricia YOU

Pouvoirs (4) : Jean Claude METAIS pouvoir à Emmanuelle MENARD, Marie-Line BOTTON pouvoir à Rachel MERLET, Emmanuelle HERBRETEAU pouvoir à Sylvie RENAUDIN, Véronique VILLEMONTAIX pouvoir à Jean-François MOREAU

Absents (12) : Jean Claude METAIS, Florence BAZZOLI, Jacques BELIARD, Marie-Line BOTTON, Julie COUTOUIS, Stéphanie FILLON, Muriel HELOU-DEVILLERS, Emmanuelle HERBRETEAU, Odile LIOUSRI-DROCHON, Philippe ROBIN, Rodolphe ROUE, Véronique VILLEMONTAIX

Date de convocation : 22-01-2025

Secrétaire de séance : Gilles PETRAUD

CULTURE

Scènes de Territoire : renouvellement de la candidature à l'appellation « SCIN - Scène conventionnée d'intérêt national » mention "Art en Territoire" 2025-2028

Annexes :

- Projet artistique ;
- Grille d'objectifs et d'indicateurs ;
- Pré-étude financière ;
- Engagements CACTE (Cadre d'Actions et de Coopération pour la Transformation Ecologique).

Vu le décret n° 2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et l'arrêté du 5 mai 2017 ;

Vu la délibération DEL-CC-2020-212 du 29 septembre 2020 relative à la candidature auprès de la DRAC en tant que « Scène conventionnée d'intérêt national - mention Art en Territoire » ;

Vu la délibération DEL-B-2021-081 du 14 septembre 2021 approuvant la convention pluriannuelle d'objectifs relative à l'appellation Scène Conventionnée d'Intérêt National (SCIN) – mention Art en Territoire pour son service Scènes de Territoire ;

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs relative à l'appellation « Scène Conventionnée d'Intérêt National (SCIN) – mention Art en Territoire » pour son service Scènes de Territoire du 20 janvier 2022 pour la période 2021-2024.

Considérant l'avis du Comité de suivi de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs du 13 décembre 2024.

Le projet artistique et culturel de l'Agglo2B élaboré par la Direction Scènes de Territoire-Agglo2B, a été reconnu en 2021 par le Ministère de la Culture et a reçu l'appellation SCIN « Scène conventionnée d'intérêt national – mention Art en Territoire » pour la période 2021-2024.

Cette labellisation se traduit par la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) avec l'Etat et la Région Nouvelle Aquitaine.

Cette reconnaissance a permis l'octroi d'un financement annuel à minima de 50 000 € de la DRAC et de 45 000 € de la Région.

Il est proposé de renouveler cette candidature « Scène conventionnée d'intérêt national – mention Art en territoire » pour la nouvelle période 2025-2028.

Le projet artistique et culturel lié au renouvellement de la candidature de l'appellation SCIN pour la période 2025-2028, a été présenté le 13 décembre 2024 au Comité de suivi de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs réunissant les signataires et le Département des Deux-Sèvres.

Il a reçu un avis favorable par suite d'un bilan positif de la première période de conventionnement.

Le renouvellement de l'attribution de l'appellation SCIN Art en Territoire se traduira par l'établissement d'une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs pour la Communauté d'Agglomération - Scènes de Territoire bénéficiaire, avec ses partenaires institutionnels pour la période 2025-2028 :

- l'Etat/Ministère de la Culture – DRAC Nouvelle Aquitaine
- la Région Nouvelle Aquitaine

Elle permettra la mise en œuvre du programme d'actions artistiques et culturelles correspondant à la mention « Art en territoire » et définit les modalités de l'évaluation au travers d'objectifs concrets et mesurables.

La convention est conclue sous condition que le projet artistique soit porté par l'actuelle directrice de Scènes de Territoire jusqu'à son échéance fixée le 31 décembre 2028.

Le projet artistique et culturel, définit et joint en annexe au dossier de candidature au renouvellement de la convention, se fixe pour objectifs de :

- Maintenir la qualité de la programmation, pluridisciplinaire et de référence nationale au Théâtre à Bressuire, en itinérance dans les principaux équipements du territoire et hors les murs avec notamment des créations reliées aux milieux de vie autour d'un axe fort lié à l'écosystème bocager et au « vivant » en réponse à des enjeux de transition écologique
- Soutenir la création régionale, notamment avec l'accueil de compagnies en résidence de création au Théâtre à Bressuire et dans le cadre de résidences territoriales sur le

territoire de l'Agglomération comme un levier d'innovation sociale et environnementale... d'appropriation et de valorisation du patrimoine culturel et naturel du Bocage Bressuirais

- Conforter l'éducation artistique et l'action culturelle en lien avec la programmation sous différentes formes (pratiques artistiques, laboratoires artistiques participatifs, soutien à la pratique amateur, projets partagés avec les services de l'agglomération...) à l'attention de toutes les populations du territoire ; développer un programme à la croisée des arts et des sciences en partenariat notamment avec l'Espace Mendès France, centre de culture scientifique et technique à Poitiers
- Renforcer une dynamique partenariale avec les communes et créer de nouvelles coopérations avec des acteurs experts dans leurs domaines d'activités (éducatifs, environnementaux, sociaux, médico-sociaux, touristiques...) qui participent à la dynamique culturelle du territoire.

Différents axes seront développés pour atteindre les objectifs fixés :

- Axe 1 : conforter une programmation artistique pluridisciplinaire, itinérante et hors-les-murs avec un art de la relation aux personnes et aux (mi)lieux comme moteur
- Axe 2 : soutenir la création régionale et les résidences d'artistes territoriales
- Axe 3 : renforcer un projet culturel sur la base de coopérations
- Axe 4 : confirmer le rôle moteur des arts vivants dans une dynamique territoriale à l'échelon local, régional voire national

Le dossier de candidature au renouvellement de la convention (avec son annexe financière) définit également sur sa durée :

- les modalités d'évaluation de la convention, au travers d'une grille d'objectifs et d'indicateurs mesurables jointe en annexe 2 ;
- une étude financière prévisionnelle, indiquant la participation de chaque partenaire, à savoir 80 000 € pour l'État/Ministère de la Culture-DRAC Nouvelle Aquitaine et 55 000 € pour la Région Nouvelle-Aquitaine (jointe en annexe). Cette participation fera l'objet d'une décision chaque année puisque fondée sur le respect du principe d'annualité budgétaire, ;
- les engagements dans le Cadre d'Actions et de Coopération pour la Transformation Écologique (CACTÉ) fixés par la Région Nouvelle Aquitaine.

Le conseil communautaire est invité à :

- **approuver le projet artistique et culturel avec les partenaires publics État/Ministère de la Culture-DRAC Nouvelle Aquitaine et Région Nouvelle-Aquitaine porté par le service communautaire Scènes de Territoire, tel que présenté et porté par l'annexe jointe ;**
- **solliciter le renouvellement de la demande d'attribution de l'appellation « Scène conventionnée d'intérêt national – mention Art en territoire » pour la période 2025-2028 ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention pluriannuelle d'objectifs Scène Conventionnée d'Intérêt National (SCIN) – mention Art en Territoire, pour son service Scènes de Territoire (à sa réception après transmission par l'État/Ministère de la Culture-DRAC Nouvelle-Aquitaine) actant tous les prérequis ci-dessus mentionnés, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer également chaque convention avec les différents organismes partenaires qui participent à la diffusion de certains spectacles dans le cadre ainsi fixé par la présente délibération, tels que l'OARA Office Artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'ONDA Office national de diffusion artistique... ;**

- solliciter les subventions respectives auprès des partenaires telles que portées par la convention et son annexe financière, soit : État / Ministère de la Culture-DRAC Nouvelle-Aquitaine : 80 000 €, Région Nouvelle-Aquitaine : 55 000 €, et autres établissements, mentionnés dans l'annexe 3, dont le Département des Deux-Sèvres : 25 000 € au titre du fonctionnement, 5 000 € pour le soutien au projet « les belles escapades » et le soutien pour une « résidence au collège » : 5 300 € en 2025 et 5 000 € en 2028.

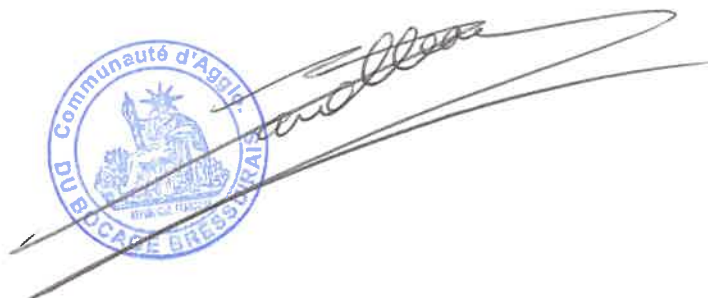
Après en avoir délibéré,
Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **30 JAN. 2025**

Notifié ou publié le **30 JAN. 2025**

Le Président,
-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.

The image shows a blue circular official stamp of the Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais. The stamp features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text 'Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Pierre-Yves Marolleau'.

Cultivons nos relations au(x) vivant(s) !

PROJET ARTISTIQUE, CULTUREL ET TERRITORIAL 2025-2028

Scènes de Territoire-Agglomération du Bocage Bressuirais

Scène Convenue d'Intérêt National-mention Art en Territoire depuis 2021



Ici et maintenant, La Corbélière une oasis de biodiversité / L'Agence de géographie affective. juin 2024

Au-delà de proposer une programmation d'arts vivants d'envergure nationale et de soutenir la création régionale, un programme de transmission et de démocratisation culturelle, le projet de Scènes de Territoire depuis 2021 cultive une attention et une relation au(x) vivant(s), humains et autres formes de vie, à nos manières de vivre et d'habiter en commun dans le respect de leurs diversités et au service de biens communs. Le projet pour la période 2025-2028 est de continuer à proposer une programmation de référence nationale, à cultiver cet art de la relation aux personnes et aux (mi)lieux de vie, à contribuer à la vie culturelle de son territoire en coopération avec d'autres acteurs locaux et des scientifiques à partir d'enjeux propres au Bocage Bressuirais tout en nourrissant un goût des savoirs et des idées. L'articulation et la porosité entre création, partage, transmission et infusion territoriale sont au cœur de ce projet.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1 / L'AGGLO2B : UNE AMBITION CULTURELLE POUR TOUS EN MILIEU RURAL

2 / UN PROJET ARTISTIQUE PARTAGÉ ET SITUÉ

- . une programmation de spectacles plurielle et reliée, itinérante et hors les murs en ruralité
- . un art de la relation aux personnes et aux (mi)lieux comme moteur
- . aujourd'hui, les arts vivants

3 / UN SOUTIEN À LA CRÉATION & DES RÉSIDENCES D'ARTISTES TERRITORIALES

- . les accueils en résidence au Théâtre à Bressuire
- . une diversité de résidences d'artistes territoriales
- . une inscription dans le plan « mieux produire mieux diffuser »
- . un compositeur ou une compositrice associé(e)

4 / À L'ÉCHELLE DU BOCAGE BRESSUIRAIS

- . un territoire rural
- . l'itinérance & *les Belles escapades, habiter les paysages du Bocage Bressuirais*
- . les résidences d'artistes comme levier d'appropriation et de valorisation territoriale

5 / UN PROJET CULTUREL BASÉ SUR LA COOPÉRATION

- . avec le tout public & les familles
- . avec les établissements d'enseignement, structures périscolaires et extrascolaires
- . avec d'autres structures éducatives, socioculturelles, médico-sociales...
- . avec des opérateurs culturels du Bocage Bressuirais & de proximité
- . avec des opérateurs hors du champ culturel du Bocage Bressuirais & de proximité

6 / DES ENGAGEMENTS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

7 / LES ENJEUX DU RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

8 / LES AXES PRINCIPAUX DU PROCHAIN CONVENTIONNEMENT

- . maintenir et approfondir une inscription territoriale
- . conforter une éducation artistique et culturelle à la croisée des arts et des sciences
- . créer de nouvelles coopérations avec des acteurs experts dans leurs domaines d'activités
- . soutenir la production régionale et conforter une inscription dans le plan « mieux produire mieux diffuser »

9 / DYNAMIQUES BUDGÉTAIRES, MOYENS & ORGANISATION DE LA STRUCTURE

- . l'augmentation du socle de financement SCIN : une garantie de maintien du soutien à la création et à la productions, aux résidences territoriales en milieu rural
- . le budget de fonctionnement
- . les contributions volontaires en nature
- . le statut
- . les ressources humaines
- . les équipements

10 / CONDITIONS D'ÉVALUATION

ANNEXES

- . Indicateurs 2025-2028
- . Pré-étude financière 2025-2028
- . Engagements dans la transition écologique CACTÉ & NÉO TERRA

INTRODUCTION

Résolument contextualisé et situé, le projet artistique, culturel et territorial que porte Scènes de Territoire, service spectacle vivant de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, est ouvert à la diversité, respectueux de l'humain et de l'environnement, au moyen d'une programmation diversifiée et équilibrée dans sa pluridisciplinarité, itinérante et hors les murs, d'un soutien à la création prioritairement régionale, d'un vaste programme d'éducation artistique et d'action culturelle territoriale qui rayonne à l'échelle du bocage bressuirais. Il tente de répondre à la question suivante : comment habiter artistiquement un territoire à partir des enjeux qui lui sont propres tout en les reliant à des enjeux plus larges de société et de transition écologique. Il promeut un art relationnel et des (mi)lieux. Dedans, Il met les humanités au cœur du projet, en appelle à la participation des habitants et d'autres acteurs du territoire. Dehors, il valorise prioritairement le patrimoine immatériel du territoire, soit l'écosystème social, culturel et naturel du Bocage Bressuirais.

Depuis 2021, Scènes de Territoire bénéficie de l'appellation SCIN. Forte de cette reconnaissance et de moyens nouveaux qui l'ont accompagné en subvention de fonctionnement et sur des aides aux projets spécifiques, Scènes de Territoire a pu renforcer ses missions et déployer de nouvelles actions (itinérance renforcée, résidences territoriales donnant lieu à des créations avec des habitants et des créations situées notamment).

Aujourd'hui, c'est dans un paysage bien différent de celui d'il y a quatre ans, traversé par des crises conjuguées aux effets multiplicateurs (pandémie de coronavirus, retour de la guerre sur le sol européen, contexte inflationniste, tension des financements publics...) qui a marqué profondément et durablement le paysage culturel et ses dynamiques, que nous présentons un projet à conforter pour les années 2025-2028.

Le projet *Cultivons nos relations au(x) vivant(s) !* tire profit d'un premier bilan, des apprentissages et des expérimentations réalisés ces quatre dernières années, d'ajustements et d'affirmations essentielles sur l'exigence artistique, sur la nécessité d'une transmission et d'une démocratisation culturelle, d'un ancrage territorial et d'une transition écologique pour garantir les conditions d'un projet artistique et culturel correspondant aux attendus de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais et de ses partenaires institutionnels.

Il promeut la capacité des artistes de nous éclairer sur le monde et des enjeux de société, de rappeler à chacun sa part sensible, son irréductible singularité et sa commune appartenance à une humanité par-delà les différences, de nous rassembler... ce qui fonde la valeur de l'art et de la culture. Les droits culturels sont un pilier dans cette dynamique qui contribue à la construction de biens communs et au bien vivre ensemble, eux qui intègrent les singularités des cultures dans un dialogue respectueux et fertile.

Scènes de Territoire inscrit son action en complémentarité avec celles d'autres acteurs du territoire de différents domaines d'activité. Elle est attentive aux partenariats à nouer et soucieuse de rendre compte notamment du dynamisme culturel de son territoire et de le conforter. Scènes de Territoire mesure notamment l'importance que l'art prend au-delà du cadre purement culturel et souhaite s'engager plus fortement dans son rôle de participation à la transition sociale et écologique en prenant notamment en compte les données sociodémographiques et géographiques de son territoire.

L'AGGLO2B : UNE AMBITION CULTURELLE POUR TOUS EN MILIEU RURAL

En matière culturelle, la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais a une compétence culturelle très large. Elle comprend le réseau des bibliothèques, le conservatoire de musique, les musées, Scènes de territoire, le soutien aux festivals et aux associations d'intérêt communautaire, les cinémas, la coordination de réseaux d'acteurs autour du patrimoine et une mission Culture-Santé. L'Agglomération propose une programmation culturelle diversifiée et coordonnée grâce à une mise en réseau de sites dédiés sur le territoire et des programmations croisées entre Scènes de Territoire, le Conservatoire de Musique, le Réseau des Bibliothèques et les Musées. L'Abbaye de Mauléon réunissant une bibliothèque, un musée et un office de Tourisme à Mauléon est à l'image d'une offre culturelle coordonnée. Cette programmation culturelle est complétée par un travail de médiation pour élargir les publics.

Le tissu associatif apporte par ailleurs une diversité d'activités culturelles qui permet le maintien d'une offre en proximité et contribue à maintenir un lien social : de l'Arcup (Animation Rurale et Culture Populaire) qui depuis 50 ans s'emploie à sauvegarder et valoriser le patrimoine culturel traditionnel et immatériel du Bocage Bressuirais à l'association Voix et Danse qui porte un festival **d'intérêt communautaire** en passant par des associations de troupes ou de groupes musicaux amateurs. D'autres acteurs culturels comme la Société coopérative d'intérêt collectif Cinémas Bocage qui gère plusieurs cinémas dans le Bocage, Boc'hall qui valorise les musiques actuelles dans le tissu local... des Centres socioculturels comme La Colporteuse dans l'Argentonnay qui propose une programmation culturelle, participent aussi à animer la vie locale et à rendre attractif les bourgs.

Le Bocage Bressuirais présente également un patrimoine d'une grande variété, naturel, bâti, immatériel et historique couvrant différentes périodes : sites protégés, monuments historiques, parcs et jardins remarquables, espaces naturels sensibles, paysages tracés par les haies du Bocage...

Concernant la question des droits culturels des personnes tels que reconnus par l'article 103 de la loi NOTRe comme un élément constitutif des politiques culturelles mises en œuvre par les collectivités publiques, l'enjeu est que se noue des connexions entre les différentes cultures en présence sur le territoire et que puissent se mettre en œuvre des actions élaborées avec elles, dans le respect des personnes et de la liberté d'expression afin que chacun puisse faire un peu mieux « humanité » ensemble.

La Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est fixée comme ambitions de :

- initier et développer une offre culturelle de qualité et diversifiée auprès des usagers en mettant l'accent notamment sur l'offre numérique,
- porter une attention aux publics éloignés de l'offre culturelle et favoriser la mixité des publics en s'appuyant entre autres sur la démarche "culture et santé" initiée à l'Agglomération du Bocage Bressuirais,
- veiller à développer des actions culturelles irriguant l'ensemble du territoire et en lien avec les acteurs locaux,
- accroître la transversalité et la synergie avec les services de l'Agglomération du Bocage Bressuirais et avec les acteurs du territoire,
- inscrire dans toute démarche de projet, les enjeux de développement durable et de droits culturels.

UN PROJET ARTISTIQUE PARTAGÉ ET SITUÉ

Le projet artistique porte avant tout des valeurs d'ouverture au monde, d'hospitalité et de rassemblement, d'attention aux personnes et à leurs (mi)lieux de vie. Dédié à la création contemporaine, Scènes de Territoire offre une programmation éclectique équilibrée dans sa pluridisciplinarité, itinérante et hors les murs, en journée et en soirée, attentive à la parité, à une diversité de genres et de formes artistiques accessibles en famille et qui rassemblent. Elle décline des parcours thématiques autour d'un répertoire classique, de sujets scientifiques et de société, de cultures traditionnelles revisitées, d'une relation au vivant renouvelée, de la fête... et s'accompagne d'un programme *Avec vous !* réunissant des temps de partage avec des artistes, des débats et conférences afin de développer un goût des savoirs et des idées.

une programmation de spectacles plurielle et reliée, itinérante et hors les murs en ruralité

Ancrée dans la création artistique, la programmation spectacle vivant se fonde sur la promotion de la diversité des écritures contemporaines tout en donnant accès à des œuvres de répertoire et à d'autres populaires qui rassemblent. Elle garantit une offre de spectacles exigeante par l'accueil d'artistes majeurs, d'envergure nationale (et ponctuellement internationale), et d'artistes régionaux, confirmés ou plus émergents. Elle accompagne et promeut des artistes qui nourrissent et irriguent le projet de Scènes de Territoire. Elle se construit en réseau avec des scènes de création et de diffusion labellisés de la région Nouvelle-Aquitaine et au-delà (sud de la région Pays de la Loire limitrophe, Bretagne...) pour l'accueil de créations issues de résidences et de coproductions croisées et de spectacles en tournées territoriales cohérentes. La programmation fait l'objet de co-accueils ou de coréalizations ponctuellement avec des opérateurs culturels du territoire. Elle se déploie et rayonne à l'échelle du Bocage Bressuirais en itinérance et hors les murs.

un art de la relation aux personnes et aux (mi)lieux comme moteur

Depuis 2021, le projet de Scènes de Territoire cultive une attention et une relation au(x) vivant(s), à nos manières de vivre et d'habiter en commun. Le vivant ne se limitant pas aux humains et ses lieux de vie mais à l'écosystème bocage dans lequel nous vivons en coexistence avec d'autres espèces, et plus globalement à l'échelle terrestre. Cette démarche est partagée avec des artistes qui conscients de ces enjeux de bien vivre ensemble inventent de nouvelles adresses et formes artistiques, et avec des partenaires d'actions, sensibles à de nouvelles manières de faire plus contributives et plus solidaires, issus des champs éducatif, socioculturel, culturel, environnemental... La présence d'artistes au long cours, choisis pour leur capacité à se mettre en relation avec des personnes et des (mi)lieux, continuera à irriguer toutes les dimensions du projet selon des collaborations partagées autour des « arts vivants ».

aujourd'hui, les arts vivants

Ce qu'on nomme « arts vivants » désigne des formes artistiques qui impliquent un espace partagé entre des artistes et des personnes. Cette désignation permet d'élargir la notion de spectacle vivant à d'autres esthétiques, pratiques, formats, modes de production et de participation des personnes, qui se déploient dans et en dehors des salles de spectacle, en milieu naturel et dans des lieux de vie avec par exemple des créations partagées, des arpentages et cartographies sensibles... Tout terrain, ces arts vivants ouvrent des dialogues qui transcendent les frontières disciplinaires, mettent en œuvre de nouvelles pratiques « pour et avec les habitants », nourrissant une humanité plus consciente et connectée au monde.

UN SOUTIEN À LA CRÉATION & DES RÉSIDENCES D'ARTISTES TERRITORIALES

Au-delà de la diffusion de spectacles, soutenir et produire la création est une autre des missions de Scènes de Territoire. Au vu de ses moyens de production très contraints, elle soutient modestement la création artistique sous différentes formes : de l'accueil en résidence de création au Théâtre à Bressuire, à la commande de créations avec des habitants et situées en milieu naturel, de la (co)production au préachat. L'accueil en résidence de création relève d'un apport en industrie augmenté d'une prise en charge du séjour. Les créations avec des habitants et situées en milieu naturel produites dans le cadre des résidences territoriales relèvent elles d'aides ponctuelles et spécifiques de la DRAC et de l'ONDA. En soutien à l'écosystème de la création en région Nouvelle-Aquitaine, le montant de coproductions et préachats est dédié à ce jour à des compagnies implantées en Nouvelle-Aquitaine.

les accueils en résidence de création au Théâtre à Bressuire

Le Théâtre à Bressuire dispose d'un studio de création adapté à des premières étapes de création. Scènes de Territoire le met à disposition de compagnies avec un apport technique si besoin et prend en charge le séjour des artistes à Bressuire.

une diversité de résidences d'artistes territoriales

Afin de répondre à différents enjeux propres à son territoire, Scènes de Territoire espère pouvoir conforter la diversité de la nature de ses résidences territoriales qui donnent lieu à : des commandes de créations situées en paysage associant des habitants, des créations avec des habitants dans leurs lieux de vie et/ou au Théâtre. Les autres résidences territoriales relèvent davantage de l'éducation artistique, avec une spécificité développée par Scènes de Territoire sur la saison 2024'2025 d'une résidence d'éducation sensible à la croisée des arts & des sciences dédiée à son patrimoine immatériel qu'est l'écosystème du bocage, et d'au moins une résidence territoriale de diffusion qui permet la diffusion large d'une œuvre sur le territoire, accompagné de temps de rencontres avec des habitants.

une inscription dans le plan « mieux produire, mieux diffuser »

Au-delà de la production des résidences territoriales, avec des moyens dédiés à la production trop contraints il est difficile à ce jour pour Scènes de Territoire de soutenir la production de compagnies régionales. Associée aux scènes conventionnées de Thouars et de Châtellerauld, elle soutient en résidence, production et diffusion une compagnie régionale sur à minima deux saisons. Elle s'attache à croiser des moyens de production avec d'autres scènes de création ou de diffusion labellisées de la région Nouvelle-Aquitaine, à conforter des séries de diffusion (jusqu'à une semaine sur le temps scolaire), à s'inscrire dans des tournées de diffusion territoriale cohérente (près d'un tiers des spectacles programmés sur la saison 2024'2025 avec à minima une autre scène partenaire). Pour mener à bien ces tournées de diffusion concertées et cohérentes, Scènes de Territoire travaille en réseau avec des scènes conventionnées et nationales de la région Nouvelle-Aquitaine et limitrophes (Sud Pays de la Loire, Bretagne...) avec l'ONDA et l'OARA.

un compositeur ou une compositrice associé(e)

Si nous réunissons toutes les conditions (notamment d'un partenariat sur deux ans avec le Conservatoire et l'association de musiques actuelles Boc'hall, avec d'autres acteurs éducatifs et sociaux, d'autres scènes de production et de diffusion...) une association avec un compositeur ou une compositrice, dans le cadre du dispositif soutenu par la DGCA, la SACEM et la SACD, devrait être sollicitée. Il ou elle serait attaché(e) à relier paysage, musique de création, transmission et droits culturels.

À L'ÉCHELLE DU BOCAGE BRESSUIRAIS

un territoire rural

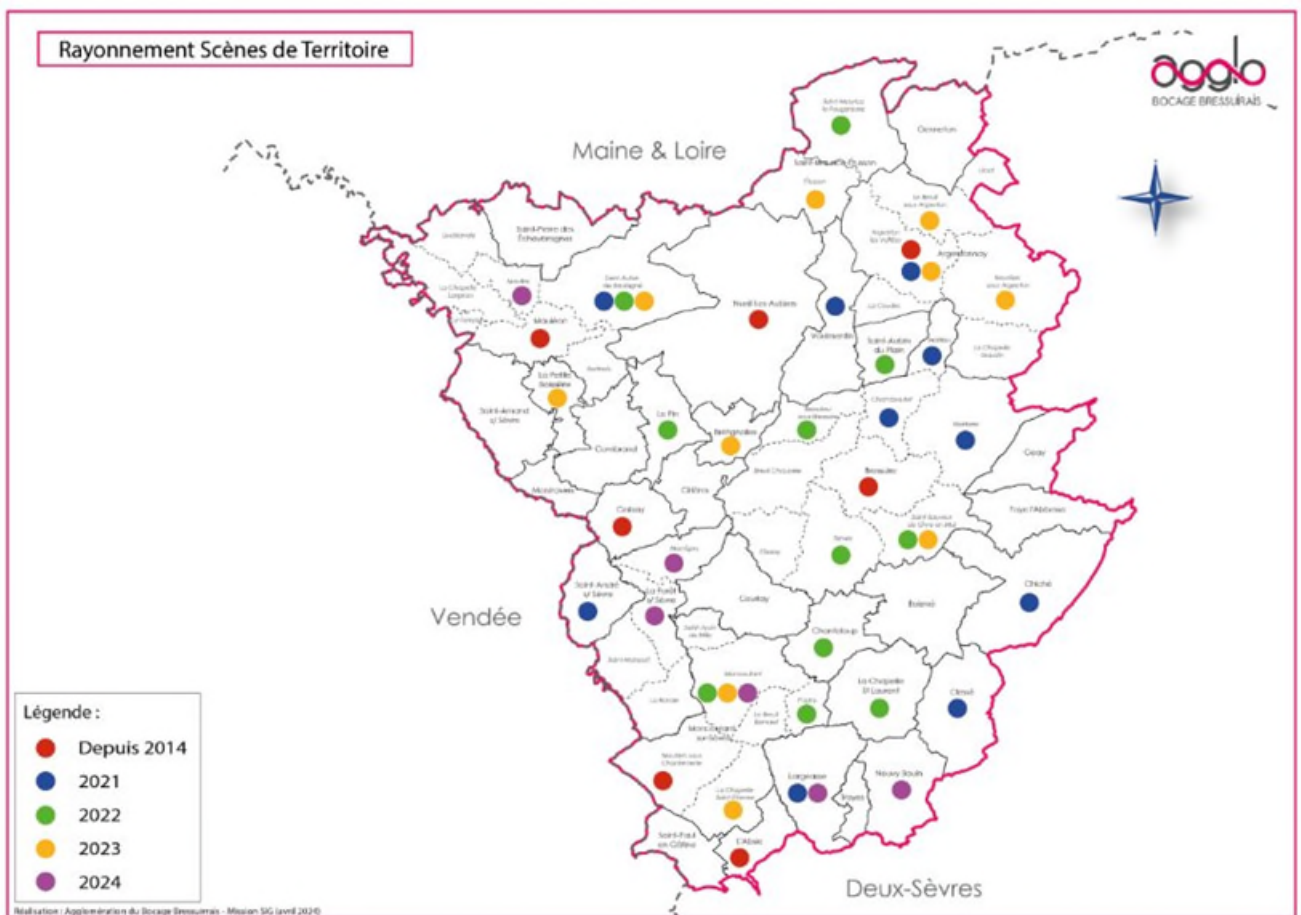
Le territoire du Bocage Bressuirais est situé au nord-ouest du département des Deux-Sèvres et de la région Nouvelle-Aquitaine, à la frontière des Pays de la Loire. Depuis le 1er janvier 2014, il est composé d'une seule communauté d'agglomération qui compte 33 communes et 75 965 habitants sur une superficie de 1318,80 km². Son territoire s'organise autour des pôles structurants de Bressuire (19 733 habitants), Mauléon (8 533 habitants), Cerizay (4 762 habitants), Nueil-Les-Aubiers (5 513 habitants) et Moncoutant-sur-Sèvre (5 046 habitants) auxquels s'ajoutent les pôles de proximité d'Argentonnay, L'Absie et la Chapelle Saint Laurent. Le territoire du Bocage Bressuirais est cependant caractérisé par sa faible densité de population (55,9 habts/km²), une moyenne inférieure à la moyenne départementale (62,5), régionale (71,2) et nationale (105,5). Depuis 20 ans, sa croissance démographique est positive avec un gain de 5 500 habitants entre 1999 et 2017 avec un solde naturel positif et d'un solde migratoire à l'équilibre. Le Bocage Bressuirais compte 29 000 emplois (2019). Avec plus de 5 700 entreprises, le Bocage fait partie des 14 « Territoires d'industrie » de Nouvelle-Aquitaine. Parallèlement l'agriculture reste, malgré la diminution du nombre de ses exploitations (- 21% sur les 20 dernières années), l'autre principal moteur économique du territoire avec un modèle dominant, l'élevage (2/3 de la production). Cette orientation agricole a permis de conserver des paysages de bocage confortée par le développement des circuits courts et de proximité avec 143 producteurs. Un faible niveau de qualification de la population et une offre de formation réduite font que la population du territoire est relativement peu qualifiée ; la part de la population diplômée de l'enseignement supérieur (18,9%) est de presque 10 points inférieurs à la moyenne nationale. L'offre culturelle est assez riche et s'organise prioritairement autour des 6 pôles urbains qui accueillent des équipements culturels de proximité, au premier rang desquels les bibliothèques, un conservatoire de musique décentralisé sur 6 communes, deux musées, un cinéma décentralisé sur 4 communes et un autre associatif. Un tissu associatif de pratiques en amateur et de promotion du patrimoine participe à cette dynamique. Le territoire du bocage bressuirais est enfin un réservoir de biodiversité, grâce notamment à l'interconnexion des ensembles bocagers avec les milieux humides, propice à repenser le rapport à la nature.

l'itinérance & les Belles escapades, habiter les paysages du Bocage Bressuirais

La première vertu de l'itinérance de Scènes de Territoire est qu'elle permet de faciliter l'accès au spectacle vivant pour les habitants qui sont éloignés de la ville centre qu'est Bressuire tout en s'inscrivant dans une démarche durable puisqu'elle participe notamment à réduire les déplacements. À ce jour, les modalités de mise en œuvre de l'itinérance en salles reposent principalement sur une programmation de spectacles en journée et en soirée. Pour la prochaine période de conventionnement, l'itinérance de Scènes de Territoire valorisera de manière plus large les pratiques artistiques professionnelles qui s'inscrivent dans des parcours d'éducation artistique et culturelle menés au sein des établissements scolaires qui pourraient s'ouvrir de manière plus large aux habitants en approfondissant les liens avec les communes. L'axe de programmation hors les murs de Scènes de Territoire, *Les Belles escapades, habiter les paysages du Bocage Bressuirais* cherche lui à valoriser son territoire de vie, à se relier à ses paysages, aux richesses de son patrimoine naturel et historique, à ses ressources et ses forces vives. Elles s'imaginent par des invitations faites à des artistes à créer ou à dialoguer avec le territoire, en collaboration avec des acteurs complices et des habitants, et participent à constituer une culture vivante et du vivant propre au Bocage Bressuirais.

les résidences d'artistes comme levier d'appropriation et de valorisation territoriale

Ces trois dernières années, l'immersion de différents artistes dans les paysages du Bocage en milieu naturel a produit des créations artistiques contextualisées, reliées aux enjeux écologiques et patrimoniaux du territoire. Elles ont non seulement favorisé des rencontres entre artistes et habitants porteurs de savoirs locaux en ouvrant des espaces de créations partagées mais ont également permis de sensibiliser des habitants locaux et des publics à la préservation de la biodiversité avec le concours de scientifiques et naturalistes. Ces résidences avec une approche interdisciplinaire permettent d'explorer de nouvelles façons de représenter et de penser la nature et le territoire. Elles participent également à renforcer une identité culturelle propre au territoire en prenant appui sur sa géographie, sa topographie, son histoire, ses cultures et ses fonctionnements écologiques. Ces résidences ont montré comment l'art peut contribuer à la valorisation et à la préservation du territoire tout en offrant des expériences inédites aux habitants et au public. Elles ont la vertu de favoriser la relation, de donner voix à ceux qui y vivent, d'inscrire la réalité des pratiques artistiques professionnelles dans le tissu vivant d'un territoire, d'approfondir des liens avec les partenaires d'un bassin de vie. En fonction des ressources financières que Scènes de Territoire pourra mobiliser, les résidences territoriales continueront à se déployer en milieu naturel et dans des lieux de vie et pourront faire l'objet d'une valorisation documentaire.



UN PROJET CULTUREL BASÉ SUR LA COOPÉRATION

Si l'on considère que le projet global de Scènes de territoire est l'articulation et la porosité entre création, partage, transmission et infusion territoriale, le projet culturel n'est pas séparé de l'exigence du projet artistique tout en recherchant avec les habitants une relation ouverte et attentive, d'écoute et de compréhension réciproques. Ce qui guide toute l'action de transmission et de démocratisation culturelle de Scènes de Territoire, que ce soit avec les plus jeunes comme avec les aînés, avec les personnes les plus éloignées de l'offre culturelle comme avec les amateurs et publics, c'est la recherche d'un partage de regards et d'écoutes, de pratiques et de connaissances réciproques, de reconnaissances mutuelles.

Forte d'un désir de coopération avec des acteurs éducatifs, sociaux, culturels, associatifs et d'autres domaines d'activités comme l'environnement, Scènes de Territoire s'est affirmé comme un lieu d'expérimentations artistiques et culturelles, de pratiques, qui repose sur une dynamique d'échange de connaissances et de savoir-faire à partager. Une attention particulière est portée aux jeunes et aux personnes les plus éloignées de l'offre culturelle pour diverses raisons (mobilité, handicap, économique, culturelle...). Cela se traduit notamment par : des laboratoires artistiques et des créations partagées dans et hors les murs ; des parcours d'éducation artistique à destination des plus jeunes ; des manifestations valorisant les cultures en présence sur le territoire ; rencontre avec des personnes éloignées de l'offre pour différentes raisons sur leurs lieux de vie avec des actions simples de partage de gestes, de danses et de récits ; proposer des balades d'explorations sensibles du territoire... Le programme d'éducation artistique et d'action culturelle qui se déploie à l'échelle territoriale est ainsi construit et partagé avec des artistes complices et de nombreux partenaires. Une partie de ces actions s'inscrit dans le Contrat Territorial d'Éducation Artistique qui lie la DRAC Nouvelle-Aquitaine et la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais.



avec le tout public & les familles

Pour augmenter et enrichir l'expérience de spectateur, un programme d'actions, intitulé *Avec vous !* est conçu avec les artistes invités. Ils donnent à voir, entendre, réfléchir, comprendre, pratiquer : rencontres, clé d'écoute avant un concert, échauffement partagé, bal, bords de scènes, atelier d'écriture, séances au cinéma, conférences... Des focus thématiques enrichis par des films, des conférences, des « conversations marchées »... conçus avec différents partenaires permettent aussi de pratiquer une pensée plus vivante de sa diversité. De nombreux spectacles sont également accessibles en famille.

avec les établissements d'enseignement, structures périscolaires et extrascolaires

Les actions d'éducation artistique et culturelle tiennent une place centrale dans le volet éducatif, social et territorial global de Scènes de Territoire. La déclinaison de propositions éducatives et d'ateliers de pratiques artistiques couplés à la venue aux spectacles à l'attention des élèves et de leurs professeurs, de la petite enfance au second degré se construit autour de la programmation. Ce programme s'étoffe de résidences d'artistes dans des établissements d'enseignement, de parcours éducatifs menés par des artistes qui se construisent en dialogue avec des enseignants et/ou animateurs, la DRAC Nouvelle-Aquitaine, les référents culture de l'Éducation Nationale, du Conseil Départemental des Deux-Sèvres et de la Région Nouvelle-Aquitaine... Un dialogue plus soutenu avec les services de l'Éducation Nationale, avec l'appui du Professeur relais auprès de la direction Culture de la Communauté d'Agglomération, reste à construire afin de mieux positionner Scènes de Territoire comme une scène ressources notamment pour activer la part collective du Pass culture.

avec d'autres structures éducatives, socioculturelles, médico-sociales...

Solidarité, accessibilité, proximité... au-delà d'un accueil sur les spectacles, Scènes de Territoire mène avec des établissements spécialisés des projets de créations intergénérationnelles et interculturelles en capacité de créer un bien vivre ensemble. Des artistes, si possible résidant prioritairement à proximité ou accueillis sur plusieurs jours, proposent aussi des interventions artistiques adaptées aux personnes sur leurs lieux de vie dans des EPHAD, IME, foyers de vie... Dans le cadre du Contrat de Ville et en partenariat avec le service Politique de la Ville de l'Agglomération, Scènes de Territoire porte des laboratoires artistiques situés et des créations avec des habitants.

avec des opérateurs culturels du Bocage Bressuirais & de proximité

Au-delà d'actions menées de manière convergente au sein du pôle culture de l'Agglomération du Bocage Bressuirais réunissant le Conservatoire, le réseau des bibliothèques, deux musées, Scènes de Territoire noue des partenariats chaque saison avec le cinéma Le Fauteuil rouge, les associations Boc'hall et Voix & Danse. Ponctuellement, elle apporte un soutien technique et/ou un relais de communication à des initiatives locales portées par des associations par l'organisation par exemple d'un festival de théâtre amateur, à des artistes locaux.

avec des opérateurs hors du champ culturel du Bocage Bressuirais & de proximité

S'ouvrir à d'autres champs d'activité est facilité par le fait d'être un service d'une collectivité territoriale. Il permet de travailler en articulation et en complémentarité avec d'autres services comme ceux de l'environnement, de l'aménagement, du social... Scènes de Territoire a commencé à intégrer dans sa saison des rencontres avec des scientifiques grâce à un partenariat à la croisée des arts et des sciences qui se développe avec l'Espace Mendès France de Poitiers. Ce programme de rencontres peut s'élargir à d'autres sujets qui font écho à des enjeux de société comme la lutte contre les violences et harcèlement sexuels et sexistes.

DES ENGAGEMENTS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Cadre d'Action et de Coopération pour la Transformation Écologique (CACTÉ) du Ministère de la Culture et la feuille de route Néo Terra de la Région Nouvelle-Aquitaine, posent un cadre ambitieux pour la transition écologique et énergétique et demandent des engagements qui visent principalement à réduire l'empreinte carbone des activités, à encourager des pratiques collaboratives et durables, et à valoriser des patrimoines naturels et culturels comme levier pour sensibiliser aux enjeux environnementaux. La Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais est également engagée depuis 2021 dans le cadre de son Contrat d'Objectif Territorial (COT) pour la transition écologique, signé avec l'ADEME pour 4 ans, dans la mise en œuvre de deux plans, *Climat Air Energie* et *Économie Circulaire*. La direction de Scènes de Territoire a déjà bénéficié dans ce cadre de formation délivrée par l'ADEME qu'elle a partagée avec l'ensemble de l'équipe et qui se traduit par des actions précisées ci-dessous et dans son futur projet de service. Scènes de Territoire s'appuie également sur les compétences des services de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, dont ceux de la Mobilité, de l'Aménagement, de l'Environnement et du Patrimoine, pour soutenir sa méthodologie et sa démarche. D'autre part, Scènes de Territoire intègre déjà dans son programme des spectacles, des résidences territoriales et des parcours éducatifs dédiés à une sensibilisation aux enjeux de transition environnementale et à la préservation de l'écosystème bocager.

Aussi à ce jour, Scènes de Territoire devrait être en mesure de pouvoir tenir les quatre engagements suivants :

- > réduire les consommations de fluides
- > adapter le bâtiment Théâtre en partant de critères environnementaux
- > conforter la connaissance sur la biodiversité du bocage et sa nécessaire protection auprès d'un large public
- > proposer une alimentation responsable

Les actions liées à ces engagements, accompagnées de leurs indicateurs quand elles sont quantifiables, seront précisées en annexes afin de pouvoir les évaluer.

Parallèlement, Scènes de Territoire est également au travail sur d'autres actions mais au vu de son ancrage, en milieu rural, de l'absence de certaines ressources matérielles et financières, elle n'est pas en mesure de mobiliser l'ensemble des leviers par actions.

Elle s'efforce de s'inscrire dans des modes de production et de diffusion des spectacles plus vertueux en impulsant ou en rejoignant des tournées territoriales cohérentes (sur la saison 24'25 l'accueil de près d'un tiers des spectacles s'inscrit dans une tournée avec à minima un partenaire), en allongeant l'exploitation de ses spectacles en temps scolaire, en mutualisant ses moyens de production et préachat avec d'autres scènes de création et de diffusion. Cependant le niveau de ses moyens financiers et l'absence d'un lieu hébergement pour les artistes ne lui permettent pas aujourd'hui la prise en charge de jours off le week-end pour pouvoir mieux s'inscrire dans des tournées concertées avec à minima trois partenaires et bénéficier d'aides spécifiques de l'ONDA. Concernant son engagement dans la mobilité durable des publics, Scènes de Territoire décentralise sur le territoire une partie de son programme par l'itinérance et ses projets hors les murs, valorise à ce jour sur ses supports de communication une offre de covoiturage par le portail de la Région Nouvelle-Aquitaine Modalis. Sur la prochaine période de conventionnement, elle va lancer une étude de mobilité des publics, expérimenter une offre de covoiturage événementielle et de transport solidaire.

LES ENJEUX DU RENOUVELLEMENT

Au vu de la taille de l'équipe et du cadre budgétaire donné, trouver le bon volume d'actions et la bonne échelle d'intervention sur le territoire a été l'un des enjeux du projet de Scènes de Territoire des quatre dernières années. Aujourd'hui, il ne vise pas une augmentation quantitative des indicateurs traditionnels - nombre de spectacles, de spectateurs, de bénéficiaires, de créations... car Scènes de Territoire pourra difficilement aller au-delà.

Le projet vise à être conforté financièrement afin de maintenir la qualité de ses actions, son ancrage territorial à l'échelle du Bocage Bressuirais et les dynamiques relationnelles qui les accompagnent, notamment à partir des résidences territoriales et des ressources qu'offrent son territoire. Repérée et reconnue pour ses créations relationnelles et situées dans le paysage enrichies d'apports techniques et scientifiques, Scènes de Territoire travaille à une mise en réseau professionnelle avec d'autres scènes du territoire régional et national.

Les enjeux de renouvellement de la convention SCIN sont de :

- augmenter le financement de fonctionnement lié à l'appellation SCIN afin de conforter la qualité de la programmation de référence nationale, son inscription territoriale, le soutien à la création artistique (prioritairement régionale) et aux résidences artistiques territoriales
- soutenir les résidences d'artistes territoriales comme un levier d'innovation artistique, sociale, environnementale... d'appropriation du patrimoine culturel et naturel, de sensibilisation aux enjeux écologiques, de valorisation du territoire
- conforter une éducation artistique et culturelle sensible, à la croisée des arts et des sciences
- créer de nouvelles coopérations avec des acteurs experts dans leurs domaines d'activités qui participent à la dynamique culturelle du territoire, avec une ouverture plus large à leurs besoins d'espaces d'expression, avec des artistes et des scientifiques en résonance avec des enjeux du territoire comme une réponse possible à l'enjeu de démocratisation culturelle.



LES AXES PRINCIPAUX DU PROCHAIN CONVENTIONNEMENT

L'appellation Scène Conventionnée d'Intérêt National mention Art en territoire répond principalement pour Scènes de Territoire à un objectif de rencontre avec les habitants de son territoire (lequel est classé en zone rurale « vulnérable ») par différents moyens : diffusion itinérante et hors les murs, mise en œuvre de nouvelles pratiques pour et avec les habitants de son territoire, éducation artistique et action culturelle, partenariats avec des acteurs du champ culturel, social, environnemental et éducatif. La première période de conventionnement a permis de mesurer le besoin de conforter ses actions territoriales avec les habitants qui n'auraient pas pu exister sans des aides spécifiques complémentaires de la DRAC. Le prochain conventionnement pose donc la question de la soutenabilité de ces actions si une augmentation des crédits SCIN ne peut être engagée quand les objectifs de la prochaine CPO devront continuer à mettre en œuvre dans un territoire rural à habitat dispersé et très dispersé : la démocratisation culturelle, l'itinérance et le hors les murs, la cohésion sociale par des projets favorisant la rencontre et le partage entre artistes et habitants, une approche innovante et durable associant art et environnement. Les axes principaux du prochain conventionnement sont : de pouvoir maintenir et approfondir une inscription territoriale au moyen d'une diffusion itinérante et hors les murs, des résidences d'artistes territoriales comme un levier d'innovation artistique, éducative, sociale, environnementale... de conforter une éducation artistique et culturelle à la croisée des arts et des sciences ; de créer de nouvelles coopérations avec différents acteurs en dehors du champ culturel qui participent à élargir et enrichir la vie culturelle ; d'augmenter ses moyens en production pour soutenir la création régionale.

maintenir et approfondir une inscription territoriale

Le maintien d'une inscription territoriale passe en premier lieu par le confortement d'une diffusion en itinérance et hors les murs dans le cadre des *Belles escapades*. Son approfondissement s'exprime par la mise en œuvre d'une résidence territoriale de diffusion qui s'ouvre à différents publics sur un bassin de vie en alliant représentations et actions de médiation en partenariat avec des acteurs de différents domaines d'activité. La mise en œuvre de résidences d'artistes territoriales sur la première période de conventionnement a permis de mesurer combien elles constituent de véritables laboratoires d'innovation, où les interactions entre création artistique, participation des habitants, dialogues interculturels et sensibilisation aux enjeux écologiques ouvrent des voies nouvelles pour répondre aux enjeux contemporains d'accessibilité, de participation active, d'ancrage local et de durabilité. Seule l'inscription des résidences territoriales sur des temps longs permet de partir réellement des spécificités du territoire et de développer des relations et des interactions entre artistes, habitants et partenaires, basées sur une reconnaissance et une réciprocité des savoirs et savoir-faire de chacun, lesquels sont aussi des ressources culturelles. Les résidences d'éducation artistique et culturelle dans des établissements scolaires ruraux (proposant aussi des ateliers culturels destinés à d'autres publics de tous âges) sont aussi des portes d'entrée stratégiques pour revitaliser des dynamiques sociales, notamment dans les territoires les plus isolés. Enfin les résidences en milieu naturel offrent une opportunité unique de traiter des enjeux écologiques par le prisme de l'art, expérimentent des modèles écoresponsables dans la production artistique et favorisent la valorisation des ressources locales. Les œuvres produites mettent en lumière le patrimoine naturel tout en sensibilisent à la fragilité des écosystèmes et à la nécessaire préservation de la biodiversité.

conforter une éducation artistique et culturelle à la croisée des arts et des sciences

Intégrer les sciences dans une démarche d'éducation artistique et culturelle, favorise une compréhension globale, une approche sensible et interdisciplinaire des savoirs. Les arts stimulent la sensation, l'imagination et l'émotion, tandis que les sciences fournissent des outils, méthodes analytiques et explications plus rationnelles. En croisant ces deux disciplines, il est possible d'encourager une expérience sensorielle, exploratoire et créative, plus globale et plus reliée au territoire et à l'écosystème bocage. Expériences immersives par des enquêtes sur le terrain, observations sensibles, ateliers et conférences apportant des connaissances scientifiques... participent à renforcer une attention aux grands défis actuels comme le changement climatique et la préservation de la biodiversité. Conforter une éducation artistique et culturelle appliquée à notre relation au vivant, au paysage et à ses singularités, permet donc d'ouvrir de nouveaux récits et représentations enrichis d'une meilleure compréhension de nos milieux de vie, de mieux s'approprier des enjeux locaux comme la ressource et la gestion de l'eau (programme printemps 2025). Un partenariat sera consolidé avec l'Espace Mendès France de Poitiers, centre de culture scientifique, technique et industrielle qui éclaire différents enjeux contemporains notamment ceux liés à la biodiversité à partir de différentes actions possibles : conférence, atelier, création arts et sciences... Ce partenariat pourra s'élargir à d'autres sujets comme l'intelligence artificielle, la santé...

créer de nouvelles coopérations avec des acteurs experts dans leurs domaines d'activités

Pour répondre aux enjeux de démocratisation culturelle, il est essentiel d'établir des ponts entre le champ culturel et d'autres domaines d'activité. Ces collaborations permettent de créer des espaces d'expression pluriels, innovants et inclusifs, impliquant des acteurs locaux de différents champs d'activité : sociaux, sanitaires, environnementaux, ou encore liés à l'insertion et aux solidarités. Elles peuvent par exemple prendre la forme de débats, de manifestations consacrées à des enjeux de société comme la prévention des violences faites aux femmes, la protection de la laïcité... Quand elles peuvent être augmentées d'un travail ou d'une mise en relation avec des artistes, des chercheurs et des scientifiques, ces coopérations enrichissent les pratiques et répondent de manière concrète aux besoins du territoire. Cela permet de concevoir des expériences partagées qui résonnent avec les problématiques ancrées dans la vie quotidienne tout en favorisant une culture accessible et participative.

soutenir la production artistique régionale et conforter une inscription dans le plan « mieux produire mieux diffuser »

Si la nécessité de soutenir la production des compagnies régionales est clairement identifiée, les ressources disponibles de Scènes de Territoire sont limitées, ce qui freine un engagement et des accompagnements sur un long terme. Scènes de Territoire a pu apporter un soutien à la création à travers les résidences territoriales, grâce à des aides complémentaires de la DRAC, et par quelques engagements majoritairement en préachats à hauteur de 15 000€ en moyenne. Elle poursuivra son association avec les scènes conventionnées de Thouars et de Châtellerauld, pour soutenir en résidence, en production et en diffusion une compagnie régionale sur à minima deux saisons. Elle s'attachera à continuer à croiser des moyens de production avec d'autres scènes de création ou de diffusion labellisées de la région Nouvelle-Aquitaine. L'enjeu est cependant pour Scènes de Territoire de pouvoir augmenter ses moyens en production pour pouvoir conforter son inscription dans le plan « mieux produire mieux diffuser » qui permet de renforcer la qualité et la durabilité des productions artistiques, d'encourager la diversité et l'innovation, tout en participant à structurer à minima un écosystème régional (voire national) cohérent et pérenne.

DYNAMIQUES BUDGÉTAIRES, MOYENS & ORGANISATION DE LA STRUCTURE

Chaque action impliquant une traduction en moyens budgétaires, techniques et humains, il conviendra de les programmer en fonction des ressources de l'équipe, des engagements des partenaires institutionnels, des réalités budgétaires et de notre capacité à mobiliser des financements complémentaires.

l'augmentation du socle de financement SCIN : une garantie de maintien du soutien à la création et à la production, aux résidences territoriales en milieu rural

L'attribution en 2021 de l'appellation Scène Conventionnée d'Intérêt National s'est accompagnée d'une sécurisation du socle de financement public apporté par l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine. Le conventionnement pluriannuel de ces partenaires historiques et de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, autour d'objectifs partagés et évalués annuellement, garantit la soutenabilité du projet de Scènes de Territoire au titre de son inscription territoriale. Pour la prochaine période de conventionnement, l'augmentation sollicitée des crédits SCIN à hauteur de 30 000€ auprès de l'État et de 10 000€ auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine vise principalement à pouvoir engager des financements dédiés à la production et aux résidences territoriales. À ce jour la validation de certaines de ces aides spécifiques au dernier trimestre chaque année sur une saison déjà commencée rendent difficile l'exercice de projection budgétaire et d'engagement artistique. Intégrées dans la base socle du financement SCIN, elles viendraient non seulement reconnaître le rayonnement de Scènes de Territoire à l'échelle du bocage bressuirais et son engagement dans le soutien à la création et à la production, dans l'itinérance et la diffusion hors les murs, mais également permettre ses engagements artistiques dans la durée et dans des temporalités plus conformes aux montages des productions de création et de résidences territoriales.

le budget de fonctionnement (étude financière 2025-2028 en annexe 2)

La pré-étude financière traduit le projet artistique et culturel tel qu'il est proposé et s'inscrit dans le cadre budgétaire donné par la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais. Dans un dialogue de gestion continu avec les partenaires publics signataires de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs, État/Ministère de la Culture-DRAC Nouvelle Aquitaine et Région Nouvelle-Aquitaine, elle fera l'objet d'une décision chaque année puisque qu'elle est fondée sur le respect du principe d'annualité budgétaire.

Sur la première période de conventionnement, il est à noter qu'une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, la maîtrise de la masse salariale, les subventions d'exploitation liées à l'appellation SCIN et les ressources artistiques attachées à des projets ainsi que la hausse de recettes propres ont permis de stabiliser en 2024 le budget de Scènes de Territoire à 813 000€.

Pour la période 2025-2028, les principales lignes de dépenses estimées restent le budget artistique et culturel (entre 452 000€ en 2025 et 490 000€ en 2028, variation principalement liée au dispositif compositeur associé sur 2027 et 2028) suivi des charges du personnel (entre 306 000€ en 2025 et 320 000€ en 2028). Les principales lignes de recettes estimées sont les subventions d'exploitation SCIN sollicitées à hauteur de 135 000€ afin de consolider l'engagement de Scènes de Territoire dans son soutien à la création (prioritairement régionale) et aux résidences territoriales qui s'inscrivent dans le cadre du plan « Mieux produire, mieux diffuser » tout en garantissant son ancrage et « infusion » territoriale en milieu rural. Le prévisionnel de recettes propres autour de 100 000€ reste prudent et un peu inférieur à la moyenne réalisée en 2023 et 2024. L'évolution du budget global est de 6,3% sur 4 ans, il passe de 831 000€ en 2025 à 883 600€ en 2028.

les contributions volontaires en nature

Scènes de Territoire contribue au soutien de la vie culturelle territoriale notamment par la mise à disposition du studio pour des compagnies locales, de matériel en venant en appui à des manifestations organisées par des associations comme Voix & Danses et Boc'hal, à des structures de diffusion comme Le Théâtre de Thouars et Le Nombriil du Monde. Elle met également à disposition le Théâtre à Bressuire et son personnel pour l'organisation du Festival de théâtre en amateur, l'accompagnement des représentations des élèves de l'enseignement théâtre du lycée Maurice Genevoix pour lequel elle est partenaire ainsi que pour d'autres manifestations à caractère social et d'intérêt public.

le statut

Raison sociale : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS – SCÈNES DE TERRITOIRE

N° Siret : 200 040 244 00010

Code APE : 8411 Z

Licence entrepreneur de spectacles : L-R-20-003098 / L-R-20-003092 / L-R-20-003091

N° TVA intracommunautaire : FR77 200 040 244 00010

Adresse du siège social : 27 Bd du Colonel Aubry – 79304 BRESSUIRE CEDEX

Téléphone : 05 49 80 61 59 (ligne administrative)

Représentée par : Marie JARRY

En sa qualité de : Vice-Présidente en charge des Politiques Culturelles

Vu la délibération n°DEL-CC-2025-XXX du 28 janvier 2025 autorisant Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre du projet de Scènes de Territoire,

Vu l'arrêté n° A-2021-50 portant délégation de fonction à Madame Marie JARRY pour traiter les affaires relatives à la culture.

les ressources humaines

Scènes de Territoire peut compter sur une équipe compétente, engagée et ancrée dans le territoire. L'équipe est pleinement associée au projet artistique et culturel porté par sa direction notamment dans le cadre de son projet de service (en cours de finalisation). Son projet de service est guidé par une démarche de responsabilité sociétale et environnementale qui traduit de manière opérationnelle le projet artistique et culturel en reliant accompagnement et gestion des ressources humaines ; relations avec les personnes (habitants, artistes, partenaires d'actions et « prestataires ») dans des démarches plus participatives ; ancrage du projet sur son territoire par un programme en itinérance, la valorisation de connaissances et d'expériences sensibles liées à l'écosystème du bocage bressuirais. Il est également guidé par une démarche transversale avec d'autres services de l'Agglomération comme ceux de la Culture, de l'Aménagement, de la Biodiversité et des Milieux aquatiques, de la Petite enfance-Enfance-Jeunesse, du CIAS... et ouvert à de nouvelles et larges coopérations dans le champ culturel et au-delà comme ceux de l'éducation, du social, de la santé et de l'environnement. Des entretiens individuels sont réalisés chaque année et les fiches de poste sont ajustées aux évolutions du projet. L'équipe est régulièrement en formation sur des thématiques identifiées par les agents ou sur proposition de la communauté d'agglomération et/ou de la direction, notamment sur la question des transitions écologiques.

Présentation de l'équipe (7 ETP)

Direction, Béatrice Daupagne : 1TP

Coordinatrice administrative et budgétaire, Christine Guilloteau : 1TP

Action culturelle et territoriale, Coline Fouqueray : 1TP

Accueil/billetterie et soutien à la communication, Cécile Oger-Croué : 1 TP

Régie générale, Aurélien Chartier : 1 TP

Régie, Matthieu Julien : 1 TP

Régie, Clément Dubouchet : 1 TP

Scènes de Territoire s'appuie également ponctuellement sur des techniciens intermittents engagés via le GUSO (Guichet Unique du Spectacle Occasionnel) en fonction des besoins.

les équipements

4 salles équipées dans le Bocage Bressuirais pour déployer une programmation en itinérance

Le Théâtre à Bressuire : jauge de 336 places et studio de création

La Passerelle à Mauléon : jauge de 412 places

La Griotte à Cerizay : jauge de 370 places

L'espace Belle Arrivée à Nueil-les-Aubiers : jauge de 200 places assises et 800 places debout.

D'autres points de diffusion comme des salles communales, des lieux d'activité et de vie... peuvent être ponctuellement sollicités en fonction des besoins.

Matériel

Doté d'un bon parc de matériel qui lui permet d'assurer son activité au Théâtre et en itinérance, Scènes de Territoire a aussi bénéficié sur les budgets 2023 et 2024 d'un investissement global de 200 000€ pour renouveler son parc de projecteurs halogènes et acquérir 96 projecteurs LED.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation au cours de la convention

Dans le cadre de l'évaluation conjointe, un comité de pilotage est réuni. Placé sous la présidence de Marie Jarry, vice-présidente en charge des Politiques Culturelles de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, réunissant l'État et les partenaires institutionnels signataires de la future Convention pluriannuelle d'objectifs, il sera chargé de l'examen du programme d'actions et du bilan financier de l'année écoulée, des orientations artistiques et culturelles de l'année à venir ainsi que le budget prévisionnel en rapport. Le compte rendu financier annuel est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif des actions. Les indicateurs définis par les parties sont une partie de l'évaluation qui fait toute sa place à l'analyse de la qualité et de l'impact des activités de Scènes de Territoire tant au niveau de son territoire que régional, ainsi que dans son inscription dans des réseaux professionnels.

Évaluation au terme de la convention

Six mois avant le terme de la convention, un bilan d'ensemble (qualitatif et quantitatif des actions développées et de la réalisation des objectifs) fait la synthèse des comptes rendus annuels depuis le début du conventionnement et l'état des orientations envisagées dans la perspective d'une nouvelle convention. Il est soumis par Scènes de Territoire à la DRAC qui en valide ou non le contenu.

INDICATEURS Scènes de Territoire SCIN "Art en Territoire" 2025 - 2028

Objectifs	Indicateurs associés à l'objectif	moyenne sur réalisé 2023 / 2024	prévision 2025	prévision 2026	prévision 2027	prévision 2028
proposer une programmation pluridisciplinaire allant à la rencontre des populations du territoire à travers une diffusion en itinérance (salles équipées décentralisées) et hors les murs (hors salles équipées, espace public et de plein air)	Nombre total de spectacles & arts vivants	41	41	41	42	42
	dont en itinérance et hors les murs	12	12	12	14	14
	dont compagnies régionales	16	16	16	16	16
	Nombre de représentations	90	90	90	92	92
	dont en itinérance et hors les murs	32	32	32	33	33
	Nombre de lieux en itinérance et hors les murs	13	13	13	14	14
	Nombre de communes partenaires	11	11	11	11	11
	FRÉQUENTATION TOTALE	16 467	17 050	17 050	17 600	17 600
	Fréquentation payante Théâtre	11 490	12 000	12 000	12 300	12 300
	dont public jeune	1 117	1 200	1 200	1 300	1 300
	dont public scolaire	6 063	6 100	6 100	6 300	6 300
	Fréquentation payante hors les murs et en itinérance	3 318	3 350	3 350	3 500	3 500
dont public scolaire	2 569	2 600	2 600	2 600	2 600	
Évaluation fréquentation non payante	1 659	1 700	1 700	1 800	1 800	
développer une action culturelle à l'attention de toutes les populations du territoire, notamment celles qui pour des raisons sociales, économiques, géographiques ou physiques sont éloignées de l'offre et des références artistiques proposées par la programmation	Nombre de personnes bénéficiant des actions culturelles	4 719	4 810	4 810	5 090	5 090
	dont tout public	894	900	900	1 000	1 000
	dont public jeune	59	80	80	120	120
	dont scolaires	3 548	3 600	3 600	3 700	3 700
	dont personnes éloignées	218	230	230	270	270
	Nombre d'actions	120	120	120	125	125
	dont actions permettant la rencontre avec des professionnels	111	112	112	117	117
	Nombre d'établissements scolaires partenaires	89	90	90	90	90
	Nombre de structures culturelles partenaires	10	10	10	10	10
	Nombre de structures partenaires hors champ culturel et scolaire	30	30	30	30	30
Nombre d'heures d'interventions d'artistes professionnels	253	253	253	265	265	
Nombre de communes partenaires résidences d'artistes et action culturelle	16	16	16	16	16	
apporter un soutien à la création, notamment aux compagnies régionales, par des accueils en résidence et des résidences territoriales	Nombre de (co)productions et pré-achats	4	5	5	6	6
	Nombre de compagnonnages et de résidences d'artistes	9	9	9	10	10
	dont compagnies de la région Nouvelle-Aquitaine	6	8	8	8	8
	dont accueils en résidence au Théâtre	5	6	6	7	7
	dont résidences d'artistes à l'école	2	3	3	3	3
	dont résidences territoriales et participatives	4	4	4	4	4
Budget consacré au programme d'actions lié à la mention Art en territoire	Budget global Scènes de Territoire	809 319,00 €	851 000,00 €	855 800,00 €	889 800,00 €	903 600,00 €
	dont budget mention Art en Territoire	271 590,00 €	272 000,00 €	273 000,00 €	300 000,00 €	334 000,00 €
	. programmation en itinérance et hors les murs	56 242,00 €	58 000,00 €	58 000,00 €	78 000,00 €	78 000,00 €
	. éducation artistique et action culturelle	20 811,00 €	21 500,00 €	21 500,00 €	26 500,00 €	31 500,00 €
	. soutien à la création : accueil en résidence au Théâtre, pré-achat, (co)production	21 031,00 €	23 500,00 €	23 500,00 €	23 500,00 €	23 500,00 €
	. résidences territoriales et participatives	22 039,00 €	24 000,00 €	24 000,00 €	25 500,00 €	25 500,00 €
	. mise à disposition de biens et de personnes	16 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €

AGGLO2B - SCÈNES DE TERRITOIRE
PRÉ-ÉTUDE DONNÉES FINANCIÈRES (en € HT)
BUDGETS PREVISIONNELS 2025 - 2026 - 2027 - 2028

DÉPENSES	moyenne sur budgets réalisés 2023-2024	2025	2026	2027	2028
60 - Achats	37 060,56 €	33 870,00 €	34 300,00 €	34 700,00 €	35 300,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	31 817,18 €	28 870,00 €	29 300,00 €	29 600,00 €	30 000,00 €
Fournitures d'entretien et de petit équipement	5 243,39 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 100,00 €	5 300,00 €
61 - Services extérieurs	28 329,97 €	29 770,00 €	29 900,00 €	30 000,00 €	30 100,00 €
Locations de matériel pour programmation	8 288,05 €	11 000,00 €	11 000,00 €	11 000,00 €	11 000,00 €
Entretien et réparation	5 002,25 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Assurances / Maintenance	13 398,17 €	13 400,00 €	13 500,00 €	13 600,00 €	13 700,00 €
Documentation	352,60 €	370,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €
Divers	1 288,92 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
62 - Autres services extérieurs	402 673,36 €	430 860,00 €	431 900,00 €	459 400,00 €	466 900,00 €
achats, cessions spectacles, action culturelle	240 592,65 €	263 000,00 €	264 000,00 €	290 000,00 €	297 000,00 €
dont prog saison au Théâtre	163 665,53 €	180 000,00 €	181 000,00 €	181 000,00 €	182 000,00 €
dont saison en itinérance et hors les murs	44 044,30 €	44 000,00 €	44 000,00 €	44 000,00 €	45 000,00 €
dont CTEAC, enseignement théâtre lycée M. Genevoix, autres actions culturelles	19 401,32 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	25 000,00 €
dont dispositif compositeur.trice associé.e	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
dont résidence territoriale	13 481,50 €	19 000,00 €	19 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Soutien à la création / coproductions / pré-achats	17 950,00 €	22 000,00 €	22 000,00 €	22 000,00 €	22 000,00 €
Rémunérations intermédiaires : intermittents	8 879,01 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Autres Rémunérations intermédiaires	612,70 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Publicité, publication	11 749,03 €	13 000,00 €	13 000,00 €	13 500,00 €	13 500,00 €
Déplacements, missions, défraiements (diffusion, résidences)	93 990,90 €	94 000,00 €	94 000,00 €	94 500,00 €	95 000,00 €
Transports collectifs (déplacements scol sur séances)	18 962,50 €	19 000,00 €	19 000,00 €	19 500,00 €	19 500,00 €
Frais postaux et de télécommunication	152,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Services bancaires et autres	684,82 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €
Concours divers, cotisations	1 620,75 €	1 700,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €
Rbt frais autres organismes (reversement partenariat)	4 078,81 €	3 760,00 €	3 800,00 €	3 800,00 €	3 800,00 €
Autres services extérieurs (sécurité, SSIAP)	3 400,19 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €
63 - Impôts et taxes	20,63 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
64 - Charges du personnel	302 734,24 €	306 000,00 €	309 000,00 €	315 000,00 €	320 000,00 €
Rémunération du personnel	302 734,24 €	306 000,00 €	309 000,00 €	315 000,00 €	320 000,00 €
Charges sociales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres charges de personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	29 590,13 €	30 500,00 €	30 700,00 €	30 700,00 €	31 300,00 €
Droits d'auteur	21 711,13 €	22 500,00 €	22 700,00 €	22 700,00 €	23 300,00 €
Redevance pour concessions, brevets, licences	7 387,50 €	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €
Remboursement places spectacles	491,51 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
TOTAL DES CHARGES	800 408,89 €	831 000,00 €	835 800,00 €	869 800,00 €	883 600,00 €
86 - emploi des Contributions Volontaires en nature	16 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Mise à disposition de biens et personnes	16 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
TOTAL DES CHARGES AVEC VALORISATION	816 408,89 €	851 000,00 €	855 800,00 €	889 800,00 €	903 600,00 €

RECETTES	moyenne sur budgets réalisés 2023-2024	2025	2026	2027	2028
70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	110 494,63 €	102 000,00 €	104 000,00 €	106 000,00 €	108 000,00 €
Recettes propres	110 345,13 €	102 000,00 €	104 000,00 €	106 000,00 €	108 000,00 €
Mise à disposition de services	149,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
74 Subventions d'exploitation	187 472,01 €	220 600,00 €	215 300,00 €	240 300,00 €	245 300,00 €
Etat					
DRAC	79 100,00 €	92 800,00 €	92 800,00 €	92 800,00 €	92 800,00 €
dont soutien à la création SCIN	50 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €
dont action territoriale SCIN	16 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
dont CTEAC SDT	12 800,00 €	12 800,00 €	12 800,00 €	12 800,00 €	12 800,00 €
DRAC option enseignement théâtre lycée Genevoix	13 200,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
DGCA - SACEM - SACD compositeur.trice associé.e	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
CGET / politique de la Ville	3 250,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Région	45 000,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €
Base socle et bonus / volet complémentaire	45 000,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €
Département	29 684,00 €	35 300,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	35 000,00 €
Soutien annuel au fonctionnement	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
soutien aux "Belles Escapades"	4 684,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Résidence au Collège	0,00 €	5 300,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €
OARA	9 218,01 €	13 000,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €
Autres établissements : ONDA	7 450,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €
Autres établissements	570,00 €				
75 - Autres produits de gestion courante	324,50 €				
76 - Produits financiers					
77 - Produits exceptionnels					
78 - Reprise sur amortissement et provisions					
79 - Transfert de charges					
6459 - Atténuation de charges	713,53 €				
AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS	501 404,22 €	508 400,00 €	516 500,00 €	523 500,00 €	530 300,00 €
TOTAL DES PRODUITS	800 408,89 €	831 000,00 €	835 800,00 €	869 800,00 €	883 600,00 €
87 - Contributions volontaires en nature	16 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Mise à disposition de biens et de personnes	16 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
TOTAL DES PRODUITS AVEC VALORISATION	816 408,89 €	851 000,00 €	855 800,00 €	889 800,00 €	903 600,00 €

Engagements dans le Cadre d'Actions et de Coopération pour la Transformation Écologique (CACTÉ) du Ministère de la Culture et de la feuille de route de la Région Nouvelle-Aquitaine NÉO TERRA

Les actions engagées feront l'objet d'une évaluation qualitative accompagnée quand c'est possible d'une évaluation quantitative (mesure des consommations énergétiques, nombre de spectacles et d'actions liées à la reconnexion avec des espaces naturels, nombre de partenariats scientifiques et techniques...). Un plan d'action pluriannuel sera élaboré avec le concours des directions Patrimoine, Aménagement, Transports/Mobilités et Environnement, du chargé de mission Plan Climat Air Énergie de l'Agglo2b qui permettra de préciser les outils de mesures, la méthodologie de suivi, les actions de sensibilisation et les partenariats construits relatifs aux engagements.

Engagement N°3 – Réduction des consommations de fluides

Levier A – Organiser et structurer sa démarche

- En réalisant un diagnostic de performance énergétique. Audit énergétique réalisé en avril 2022 par Bureau d'études thermique : Effilios, le SIEDS Deux Sèvres, le service patrimoine de l'agglo2B.
- En assurant un suivi annuel de cette consommation. Suivi assuré par Jonathan Fuzeau, économiste de flux à l'Agglo2b. Mise en place en 2025 de sous compteurs sur chaque départ pour analyser en détail les consommations par poste.
- En définissant un plan d'action pluriannuel de réduction des consommations. Le Théâtre est lié au décret tertiaire. L'article L. 111-10-3 du code de la construction et de l'habitation prévoit l'obligation de mise en œuvre d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments existants à usage tertiaire afin de parvenir à une réduction de la consommation d'énergie finale pour l'ensemble des bâtiments soumis à l'obligation d'au moins 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 par rapport à 2010.

Levier B – Décarboner l'énergie et maîtriser sa consommation d'eau

- En installant des lampes basse consommation ou des DEL. Mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement pour le renouvellement du parc matériel halogène vers la technologie LED pour l'éclairage de spectacle. 200 000 euros ont été investis depuis 2023 pour le renouvellement du parc lumière scénique avec l'acquisition de 96 projecteurs LED. Remplacement de l'éclairage de service du plateau du théâtre vers une technologie LED prévue courant 2025 afin de diviser par trois la consommation des éclairages dits de service.
- En s'assurant de la bonne maintenance des équipements pour éviter les fuites. Contrôle annuel des équipements effectué par des organismes de contrôle (Qualiconsult / Dekra...) pour les équipements électriques et gaz, contrôle périodique des CTA et chaufferie par entreprise spécialisée (Dalkia / SPIE...).

Levier C – Améliorer l'efficacité énergétique

- En limitant et optimisant l'usage de groupes électrogènes à énergie fossile. Utilisation de panneaux solaires et batteries sur la programmation hors les murs des *Belles escapades* (location auprès de Cyclonomia sur Bressuire)
- En engageant un projet de rénovation thermique. Projet à l'étude suite à un audit énergétique de 2022, orientation et choix seront à définir avec l'autorité territoriale.

Levier D – Engager la sobriété des usages

- En optimisant les durées d'utilisation de l'éclairage (minuteur, gestion centralisée, détecteur de mouvements et de luminosité). Détecteurs de mouvements installés dans les zones de passages (couloirs) et signalétique mise en place pour inciter les utilisateurs à éteindre l'éclairage en quittant une pièce.
- En programmant une réduction de la ventilation en période d'inoccupation. Mise en place en 2025 d'un contrôle plus précis du chauffage et de la ventilation via migration vers système WIT qui permettra une programmation des périodes de chauffe plus précise. Coupure de la chaudière dès que la période de froid est passé. Coupure des ballons d'eau chaude des douches des loges hors période de la programmation en salle.

Engagement N°4 – Alimentation responsable

Levier A – Organiser la transition vers une alimentation durable

- En négociant une clause écologique relative à l'alimentation dans les contrats.

Levier B – Diversifier les sources de protéines

- En proposant systématiquement une alternative végétarienne ou végétalienne en cas de choix multiple.

Levier C – Intégrer les critères environnementaux dans le choix des produits et des prestataires

- En identifiant les prestataires les mieux disant d'un point de vue environnemental
- En privilégiant les produits locaux de saison, bio et/ou issus du commerce équitable.

Levier D – Éviter le gaspillage alimentaire

- En adaptant les quantités pour réduire le gaspillage.
- En mettant en place le compostage des déchets alimentaires.
- En privilégiant des produits moins périssables.

Engagement N°9 – Adaptation et durabilité du bâti et des sites culturels et d'enseignement

Levier A – Conditionner la réalisation d'aménagements ou travaux à une exigence environnementale

- En favorisant la réhabilitation d'un bâtiment existant à la construction d'un bâtiment neuf. De par sa conception, le Théâtre ne dispose pas d'un espace de stockage suffisant pour les projecteurs qui ne servent pas en jeu, ni pour les flycase et praticables. De ce fait une étude de réaménagement de l'atelier en l'équipant de racks de rangement en optimisant l'espace, tant en largeur qu'en hauteur, est en cours. Déposer le grill fixe du studio afin de le remplacer par un grill sur moteur solutionnerait la problématique de stockage des projecteurs tout en mettant totalement de côté la construction d'un bâtiment annexe à même de pouvoir générer de l'espace de stockage (étude en cours).

Levier B – Gérer son bâtiment pour limiter les impacts environnementaux

- En installant un système d'atomisation et de contrôle du bâtiment.
- En installant un système de régulation automatique de la chaleur.
- En adaptant les bâtiments et les consommations aux usages et aux usagers.
- En optimisant les réglages des équipements techniques.

Le passage au nouveau protocole WIT prévu pour 2025 permettra un contrôle total du système de chauffage (température de consigne, programmation au plus près des jours d'utilisation) et de répondre aux 4 problématiques ci-dessus.

- En contrôlant régulièrement les consommations de fluides. Installation en 2025 de sous-compteurs sur chaque départ énergétique afin d'avoir une visibilité précise des consommations. Projet piloté par l'économe de flux du service bâtiment de l'agglomération.
- En faisant régulièrement une inspection et un entretien des installations techniques.
- En respectant les recommandations en termes de maintenance préventive systémique et conditionnelle des installations techniques.
- En ayant une bonne définition des cahiers des charges et des interventions de prestataires externes. Passage régulier des entreprises extérieures sélectionnées pour l'entretien et la maintenance des systèmes de chauffage et de ventilation. Chaque intervention est consignée dans le registre de sécurité du Théâtre. En plus de ces interventions la possibilité de contacter une astreinte technique afin de palier tout dysfonctionnement est en place.

Levier C – Adapter les bâtiments, les sites et leurs usages aux conséquences du dérèglement climatique et à la raréfaction des énergies fossiles

- En optimisant le confort du bâtiment (ventilation naturelle, confort d'été passif limitant le recours à la climatisation, inertie thermique, masque solaire). Le Théâtre ne dispose pas de climatisation, lors de période de forte chaleur les bureaux à l'étage sont soumis à un inconfort thermique, l'installation de lames pare soleil depuis l'extérieur est à l'étude afin de ne plus utiliser de ventilateurs portatifs.
- En entretenant le bâtiment avec des produits répondant à des critères environnementaux.
- En limitant le recours à des moyens techniques supplémentaires à l'existant.

Engagement N°10 – Respect et protection de la biodiversité

Levier A – Limiter les pressions sur la biodiversité

- En prenant des mesures de réduction de la pollution lumineuse extérieure : détecteurs de mouvement, extinction des éclairages extérieurs une partie de la nuit au Théâtre à Bressuire.

Levier B – Développer des moyens de protection et de développement de la biodiversité

- En prenant des mesures de prévention des espaces naturels pour éviter les dégâts potentiels causés par l'activité notamment dans le cadre de la programmation hors les murs des *Belles escapades*.

Levier C – Contribuer à la reconnexion des humains avec la biodiversité et les espaces naturels

- En nouant des partenariats avec des acteurs de la protection de l'environnement, de la biodiversité et des espaces naturels (associations, scientifiques...)
- En créant des liens éditoriaux entre la thématique de la protection de la biodiversité et le projet artistique et culturel
- En produisant des créations situées en paysage et en accueillant des œuvres en espace naturel (et en salle) en lien avec les thèmes de l'environnement et de la biodiversité
- En développant des actions de sensibilisation auprès des parties prenantes (publics, habitants, prestataires...) notamment par des conférences scientifiques, conversations marchées avec des chercheurs, explorations sensibles du paysage...
- En sensibilisant les plus jeunes grâce à des parcours d'éducation artistique et culturelle, à la croisée des arts et des sciences